



HONORAIRES au 01/09/2018 CHALLANS IMMOBILIER – Réseau MDI



Dès l'opération effectivement conclue, la rémunération du mandataire devient immédiatement exigible suivant le barème ci-dessous

VENTE : Mandat sans exclusivité : 4% du prix de mise en vente + 2 000 € TTC avec un minimum de 5 000 €, TTC (**charge acquéreur**)
Mandat avec exclusivité (Service +) : 4% du prix de mise en vente + 3 500 € TTC avec un minimum de 5 000 €, TTC (**charge acquéreur**)

LOCATION Immeuble d'habitation (honoraires TTC):

Organisation des Visites : 0,3 mois de loyer mensuel (50% pour le bailleur et 50% pour le Locataire)

Constitution du dossier : 0,3 mois de loyer mensuel (50% pour le bailleur et 50% pour le Locataire)

Rédaction du Bail : 0,4 mois de loyer mensuel (50% pour le bailleur et 50% pour le Locataire)

Etat des lieux d'entrée : 3 €/m² pour le bailleur et 3 €/m² pour le Locataire avec maximum de 250 € chacun

Dans la limite du plafond de 11 €/m² conformément au décret n° 2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires. Le plafond mentionné au 1 de l'article 1er et portant sur des prestations de visite du preneur, de constitution de dossier et de rédaction de bail est égal pour les logements situés hors zones tendues et très tendues à 8 euros par m² de surface habitable. Le plafond mentionné au troisième alinéa du 1 de l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 portant sur la prestation de réalisation de l'état des lieux est égal à 3 €/m² de surface habitable. »

LOCATION Local commercial :

Négociation Droit au Bail ou Pas de Porte* : 10 % HT du prix de vente avec minimum 2 000 € HT cumulés avec honoraires de location

Location commerciale/professionnelle: Dossier/visite/état des lieux entrée : 2 mois de loyer HT avec mini 1 000 € HT + Rédaction Bail dérogatoire : 250 € HT**

*Rédaction actes par notaire à la charge du preneur - ** Bail commercial/professionnel rédigé par notaire à la charge du preneur

LOCATION Garage : 120 € TTC

Estimation sans mise en vente : 120 € TTC - dans le cadre d'une mise en vente confiée à l'agence: gratuite

Bailleurs, nos prestations sont déductibles de vos revenus fonciers. Consultez notre service Location pour plus d'information

CHALLANS IMMOBILIER – Réseau MDI : 25 Bd Clémenceau 85300 CHALLANS - Tél. 02 28 12 03 66 - **Site internet** : www.mdi85.com

S.A.R.L. AGILIMMO VENDEE au capital de 7 500 € -SIRET 793 844 390 00013 R.C.S. La Roche-Sur-Yon - Siège social : 25 Bd Clémenceau - 85300 CHALLANS

Carte professionnelle 85012016000005388 CCI de Vendée – Caisse de garantie CEGC 110 000 € -

Chaque agence du réseau est une entité juridiquement et financièrement indépendante